

EHPAD : Responsabilités civiles et pénales des soignants : Prévenir sa pratique des risques et sécuriser

Le 14/09/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Définir et identifier les formes de responsabilités existantes
- Étudier les sanctions encourues et les limites de celles-ci
- Définir et identifier le statut juridique de l'EHPAD
- Maîtriser la responsabilité civile contractuelle et la responsabilité pénale
- Identifier l'étendue du risque pénal existant dans l'exercice de son métier
- Repérer et prévenir la commission d'une infraction dans le cadre professionnel
- Comprendre les obligations légales et déontologiques des soignants en EHPAD
- Adopter une posture préventive pour sécuriser sa pratique et limiter les risques de litiges

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

Jour 1

Matin : Comprendre les bases des responsabilités juridiques des soignants

- Présentation des notions fondamentales de la responsabilité civile et pénale en milieu professionnel
- Définir et identifier les différentes formes de responsabilités existantes dans le cadre des soins
- Comprendre la distinction entre responsabilité individuelle et responsabilité collective
- Analyser les spécificités de la responsabilité contractuelle dans la relation soignant-soigné
- Étudier les obligations légales et déontologiques des soignants en EHPAD
- Introduction aux concepts de faute, dommage et lien de causalité dans le cadre juridique
- Identifier le rôle de l'établissement dans la gestion des responsabilités des professionnels

Après-midi : Maîtriser le cadre juridique de l'EHPAD et ses impacts sur les soignants

- Définir et identifier le statut juridique de l'EHPAD et ses implications pour les soignants
- Comprendre les obligations légales de l'établissement envers les résidents et les professionnels
- Analyser les responsabilités partagées entre l'établissement et les soignants en cas de litige
- Étudier les évolutions législatives et jurisprudentielles récentes impactant les EHPAD
- Comprendre les enjeux de la traçabilité des actes et des transmissions écrites dans la gestion des risques

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382



- Introduction aux notions de secret professionnel, confidentialité et partage d'informations

Jour 2**Matin : Identifier et prévenir les risques de contentieux dans l'exercice de son métier**

- Étudier les sanctions encourues en cas de responsabilité civile ou pénale engagée
- Analyser les limites des sanctions et les moyens de défense possibles pour les soignants
- Identifier l'étendue du risque pénal dans l'exercice des fonctions en EHPAD
- Comprendre les infractions spécifiques pouvant être reprochées aux soignants (négligence, maltraitance, etc.)
- Repérer les situations à risque dans le cadre des soins et des relations avec les résidents
- Sensibilisation à l'importance du respect des droits des résidents pour prévenir les litiges
- Découvrir les outils et bonnes pratiques pour sécuriser sa pratique professionnelle

Après-midi : Adopter une posture préventive et sécurisante dans son exercice professionnel

- Comprendre l'importance de la formation continue dans la gestion des responsabilités juridiques
- Analyser les bénéfices d'une communication claire et transparente avec les résidents et leurs familles
- Favoriser la collaboration avec les équipes pluridisciplinaires pour limiter les risques de contentieux
- Étudier les recours possibles pour les soignants en cas de mise en cause de leur responsabilité
- Sensibilisation à l'importance des procédures internes pour encadrer les pratiques professionnelles
- Comprendre le rôle des assurances professionnelles dans la couverture des risques juridiques

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.
- Conclusion sur l'importance de la vigilance et de la rigueur dans l'exercice quotidien pour prévenir les contentieux

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Tout public

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h00 et de 13h00 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

14 heures

PEDAGOGIE

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382